





COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U14-U15

PAGE 2/6

Avant-propos : Par souci de simplification, pour toutes les dispositions des présents règlements relatives aux licenciés, c'est le genre masculin qui est utilisé mais il va de soi que les deux sexes sont concernés, sauf dispositions particulières.

1. Organisation générale

La Commission Départementale Jeunes est chargée de la gestion de ces championnats.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F., de la Ligue Nouvelle-Aquitaine sont applicables à ces championnats, sauf particularités précisées dans ce présent texte.

Ce championnat est organisé en deux (2) phases sous forme :

1 ^{ère} phase	Match « aller ».
2 ^{ème} phase	Poule d'accèsion - match « aller-retour »
	Poule D1-D2-D3 – match « aller »

2. Participent à ces championnats

a) En 1^{er} phase

- ⇒ U15 D1 : 10 équipes réparties en une poule ;
- ⇒ U15 poule Brassage : X équipes réparties en 5 poules de 10 ou 8 équipes.

b) En 2^e phase

- ⇒ U15 Poule accèsion région : 6 équipes réparties en une poule avec matchs aller/retour ;
- ⇒ U15 D1 : 10 équipes réparties en une poule avec matchs aller ;
- ⇒ U15 D2 : 10 équipes réparties en une poule avec matchs aller ;
- ⇒ U15 D3 : X équipes réparties en X poules avec matchs aller.

Une équipe ayant déclaré forfait général en championnat U14/U15 D1 ou U14/U15 D2 ne peut pas la saison suivante, accéder au championnat U16/U17 D1.

3. Peuvent participer à ces championnats

- a) Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U15, U15F et U16F ;
- b) Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U14 et U14 F ;
- c) Les joueurs de catégorie d'âge U13 (maximum 3) selon les conditions prévues à l'article 73.1 des RG de la F.F.F.

En cas de non-respect de ces obligations, le club fautif pourra avoir match perdu par pénalité dans les conditions fixées à l'article 171 des R.G. de la F.F.F.

4. Accessions - Retrogradations

Le tableau présenté ci-dessus détermine les principes d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison en cours.

a) Accession des équipes U14 - U15 poule d'accèsion région en U16 R2

L'équipe classée à la 1^{ère} place de la poule d'accèsion en région du championnat départemental U14-U15 accèdera au championnat régional U16 R2.

En cas de vacance, il est fait appel au meilleur 2^{ème} puis si nécessaire on opère de la même manière avec les équipes classées de la 3^{ème} à la 5^{ème} place en faisant application des dispositions de l'article 14 des R.G. de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Les mêmes dispositions ne peuvent être appliquées avec le dernier de la poule.

b) Accession des équipes U14-U15 poule d'accèsion région en U16-U17 D1

Les équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place accèderont au championnat départemental U16/U17 D1 la saison N+1, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.



COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U14-U15

PAGE 3/6

c) Accession des équipes U14-U15 D1 en U16-U17 D1

L'équipe classée de la 1^{ère} place accède au championnat départemental U17/U16 D1 la saison N+1, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.

d) Rétrogradation des équipes U14-U15 D1 en poule de brassage

Les équipes classées de la 7^{ème} à la dernière place de la poule du championnat départemental U14-U15 D1 sont rétrogradées en poule de brassage, sauf cas de repêchage évoqué dans le précédent paragraphe.

e) Accession des équipes U14-U15 D2 en U14-U15 D1

L'équipe classée de la 1^{ère} accède au championnat départemental U15/U14 D2 la saison N+1, sauf règles de repêchage énoncées dans le précédent paragraphe.

f) Rétrogradation des équipes U14-U15 D2 en poule de brassage

Les équipes classées de la 2^{ème} à la dernière place de la poule du championnat départemental U14-U15 D2 sont rétrogradées en poule de brassage, sauf cas de repêchage évoqué dans le précédent paragraphe.

5. Attribution des points

Pour tous les matchs de championnats, l'attribution des points se fera de la façon suivante :

- ⇒ Match gagné 3 points ;
- ⇒ Match nul 1 point ;
- ⇒ Match perdu 0 point ;
- ⇒ Forfait, pénalité retrait d'1 point.

En cas d'égalité de points dans une poule, le classement des clubs est effectué en tenant compte :

- a) De la différence entre les buts marqués et concédés lors des matchs joués entre les clubs ex-aequo ;
- b) De la différence entre les buts marqués et concédés sur l'ensemble de l'épreuve ;
- c) Du plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble de l'épreuve ;
- d) Du quotient du plus grand nombre d'éducateurs formés sur la catégorie concernée sur la saison en cours.

Les accessions/rétrogradations des championnats départementaux seront publiées avant le début de chaque phase.

6. Calendriers et Heures des matches

- a) Horaire officiel : 15h00
- b) Lever de rideau : 13H00

NOTA : Toute demande de changement de date ou d'heure pour une rencontre de championnat, coupe ou challenge doit être effectuée par le club via FOOTCLUBS dans un délai minimum de 3 jours avant la rencontre concernée. Cette demande est soumise à l'accord du club adverse qui annoncera sa décision via FOOTCLUBS. L'organisme compétent pourra ensuite officialiser le changement.

7. Encadrement et Banc de touche

Educateur ayant le DF Coach jeune, dérogation exceptionnelle jusqu'au 30/06/2027 en autorisant un CCFI U15.

8. Ballon

Le ballon est de taille 5.

9. Temps de jeu

80 minutes (2 fois 40 minutes).



COMPÉTITIONS

10. Dispositions diverses

a) Remplacement des joueurs

- ⇒ Les joueurs remplacés peuvent à nouveau entrer en jeu en application de l'article 24 A des R.G. de la LFNA.

b) Exclusion temporaire

- ⇒ L'exclusion temporaire s'applique à ces championnats dans le cadre de l'article 37 des R.G. de la LFNA et son annexe 3.

c) Equipement - Numérotation des maillots

Les maillots devront être numérotés de 1 à 11 pour les joueurs titulaires, et de 12 à 14 pour les remplaçants.

Nota : une seule équipe par club peut participer aux championnats départementaux U14-U15 poule accession région ou D1.

11. Cas Non prévus

Tous les cas non prévus dans le présent règlement sont réglés par la commission compétente conformément aux Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

12. Feuille de match (annexe 1)



COMPÉTITIONS

REGLEMENT COMPETITIONS DEPARTEMENTALES JEUNES – U14-U15

PAGE 6/6

N° Match :
Compétition :
Journée ou Tour :
Date :/...../.....

Stade :

à ...h...

RESERVES D'AVANT MATCH

ANNEXE FEUILLE DE MATCH

OBSERVATIONS D'APRES MATCH

Signature des capitaines ou dirigeants
responsables (pour l'équipe)

Signature de l'arbitre

Signature des capitaines ou dirigeants
responsables (pour l'équipe)

Signature de l'arbitre

RESERVES TECHNIQUES A TRANSCRIRE PAR L'ARBITRE

Signature des capitaines ou dirigeants
responsables (pour l'équipe)

Signature de l'assistant concerné

Signature de l'arbitre